

Rapport Cité de l'énergie

Renouvellement du label de la Ville Delémont

Chapitre 2: Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie® Gold

Etabli le: 05.07.2016

La la Ville de

Delémont

Représentée par le Conseil municipal ou similaire

Madame Françoise Collarin

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie®

et demande au Forum European Energy Award e. V. de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie® Gold, soit le European Energy Award® Gold.

Représentant politique de la Ville

Prénom Nom	Madame Françoise Collarin
Fonction	Conseillère communale
Adresse	Route de Bâle 1 - Case postale 2261 - 2800 Delémont 2
Téléphone / Fax	032 421 92 00 / 032 421 92 09
e-mail:	mairie@delemont.ch

Personne de contact de la Ville

Prénom Nom	Elisa Theubet
Fonction	Délégué à l'énergie
Adresse	Route de Bâle 1 - Case postale 2261 - 2800 Delémont 2
Téléphone / Fax	032 421 92 00 / 032 421 92 09
e-mail:	elisa.theubet@delemont.ch

Plus d'informations

<http://www.citedelenergie.ch/delemont>

Conseiller Cité de l'énergie

Prénom Nom Jérôme Attinger
Fonction Conseiller Cité de l'énergie
Adresse Crêt 108a - 2314 La Sagne
Téléphone / Fax 032 933 88 40 / 032 933 88 50
e-mail: jerome.attinger@planair.ch

Expert

Prénom Nom Mathieu Pochon
Fonction Expert Mobilité
Adresse Büro für Mobilität AG - Hirschengraben 2 - 3011 Bern
Téléphone / Fax 031 311 93 63
e-mail: mathieu.pochon@bfmag.ch

Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	487	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	243	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	365	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	372	Pt.	77 %

Evolution et développement de la Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
1999	Audit de certification	137 pts	76 pts	55%		
2002	1er ré-audit	138 pts	88 pts	63%		
2006	2ème ré-audit	468 pts	365 pts	78%	V-2_2	
2007	2ème réaudit (EEA)	464 pts	358 pts	77%	V-2_2	
2011	3ème réaudit (EEA)	464 pts	358 pts	77%	V_2_5	
2016	4ème réaudit	487 pts	372 pts	77%	Pilote 2016	2016

Bases pour l'évaluation

Principes et ancrage de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basé sur la vision communale, les objectifs fixés pour la législature, le concept énergétique etc.):

Conscient des enjeux énergétique et climatique, la ville de Delémont s'est dotée en 2015 d'une conception directrice de l'énergie et d'une planification énergétique ambitieuse visant les objectifs de la société à 2000 Watts et a défini une stratégie pour l'abandon des énergies fossiles sur son territoire à l'horizon 2030.

La municipalité de Delémont a depuis de nombreuses années intégrée l'énergie dans la réalisation de ses projets et dans l'organisation interne de ses services. Elle mène une politique exemplaire dans la gestion de son patrimoine, tous les bâtiments disposent d'un Energo (outil de monitoring et d'optimisation des consommations d'énergie). Chaque nouvelle construction ou assainissement doit atteindre des standards de performance énergétique élevé.

Par le biais de ces services industriels, la ville développe des services et des produits pour la population et les entreprises en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Prochaines étapes les plus importantes des prochaines années (aspects originaux du programme énergétique)

Durant les prochaines années, la ville de Delémont va continuer sa politique énergétique et intégrer dans ses planifications les différentes mesures de son Plan directeur des énergies. Ces dernières vont impacter la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelables sur l'ensemble du territoire en y associant les différents acteurs clés (propriétaires, entreprises, développeurs/investisseurs).